

Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique

Comité syndical du 16 mars 2015

SEANCE N°1

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°15-001

Objet : Election du Président du syndicat mixte ouvert Val d'Oise Numérique

Le comité syndical dûment convoqué, réuni en séance publique, salle Claude Monet de la Préfecture du Val d'Oise, à Cergy-Pontoise, sous la présidence Monsieur Yannick BLANC, Préfet du Val d'Oise, le quorum étant atteint.

Membres présents :

Pour le Département du Val d'Oise :

Arnaud BAZIN, Michèle BERTHY, Marie-Christine CAVECCHI, François SCELLIER, Gérard SEIMBILLE.

Le Secrétaire : Monsieur Arnaud BAZIN

Pour les groupements de communes :

Jean-Louis DELANNOY, Jean-Marie PIERRAT, Corinne VASSEUR, Serge KASZLUK, Armand DEDIEU, Pierre BEMELS.

Sont représentés par leur suppléant (article 6.1 des statuts)

Madame Christine AKNOUCHE par Monsieur William ROUXER

Monsieur Pierre BARROS par Monsieur Marcel BOYER.

Absents :

Pour le Département du Val d'Oise :

Didier ARNAL.

VU les articles L.5721-1 et L.5722-1 du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral A 15 - 060 - SRCT portant création du SMO Val d' Oise Numérique,

VU les statuts du SMO Val d'Oise Numérique

CONSIDERANT l'article 7.1 des statuts du SMO Val d'Oise Numérique, indiquant que le Président est élu par le comité syndical, en son sein, pour une durée de 3 ans ;

CONSIDERANT l'article 6.1 et l'annexe 6.2 des statuts du SMO Val d' Oise Numérique relatif à la répartition des voix des membres du comité syndical ;

Monsieur Yannick BLANC, Président de séance, intervient pour connaître le ou les candidats pour occuper cette fonction.

Monsieur Arnaud BAZIN propose sa candidature et expose ses motivations. Il est le seul candidat à se présenter.



Sur proposition d'un de ses membres, le comité syndical retient à l'unanimité que l'élection du Président s'effectue à main levée.

Le comité syndical procède au vote. Les résultats sont les suivants :

Nombre d'inscrits : 14 représentants 95 voix.

Votants : 13 délégués représentants 87 voix.

Suffrages exprimés : 87 voix exprimées.

Monsieur Arnaud BAZIN obtient 87 voix, l'unanimité.

Monsieur Yannick BLANC déclare Monsieur Arnaud BAZIN élu Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Président



Monsieur Arnaud BAZIN

